

IDM SALY, SENEGAL
UN MÉTIER À LA CLÉ.
IDMCAMPUSINFOS@GMAIL.COM
WWW.IDM.SN



33 958 01 01
77 640 34 34



Année académique
2025 - 2026

Institut de Droit et de Management

INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS EN COURS

NOS BTS

- **BTS DROIT NOTARIAL**
- **BTS DROIT IMMOBILIER**
- **BTS COMPTABILITÉ-GESTION**
- **BTS MARKETING DIGITAL**
- **BTS TOURISME**
- **BTS GESTION HÔTELIÈRE**

NOS LICENCES

- **LICENCE EN DROIT NOTARIAL**
- **LICENCE EN DROIT IMMOBILIER**
- **LICENCE EN DROIT DES AFFAIRES**
- **LICENCE EN GESTION**
- **LICENCE EN GESTION HÔTELIÈRE**

PROGRAMMES

Ces programmes durent deux (02) à trois (03) ans et préparent les étudiants aux métiers du Notariat, de l'Immobilier et de la Gestion.

CONDITIONS D'ADMISSION

DOCUMENTS REQUIS POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION

- **Un dossier de candidature à retirer à l'IDM et à y retourner dûment rempli.**
- **Quatre (4) photos d'identité (dont une agrafée au dossier).**
- **Une copie légalisée conforme du Bac et du Relevé de notes de Bac.**
- **Les copies des bulletins de notes de la dernière classe fréquentée.**
- **Un extrait de naissance ou la copie légalisée de la pièce d'identité.**
- **Un Curriculum Vitae.**



PROCÉDURE D'INSCRIPTION EN PREMIÈRE ANNÉE

Les étudiants ayant reçu la notification de leur admission en première année sont invités à s'inscrire immédiatement.

ÉTAPES DE L'INSCRIPTION :

1. TEST D'ENTRÉE

Après étude du dossier d'inscription, les étudiants passeront un test d'entrée comprenant :

- Une épreuve écrite de culture générale (français)
- Un entretien oral (anglais)

2. PASSAGE À LA COMPTABILITÉ

Les étudiants doivent se présenter au service de la comptabilité munis des documents suivants :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- Les frais d'inscription qui s'élèvent à 1 50 000 francs
- Les mensualités sont à 45 000 francs (10 mois) (Soit un montant global de 600 000 francs)

3. RETRAIT DE LA CARTE D'ÉTUDIANT

Après le règlement des frais, les étudiants doivent se rendre au service central de la scolarité afin de retirer leur carte d'étudiant. Ils devront présenter :

- Le reçu de la comptabilité attestant du paiement effectué.

IMPORTANT

- **Le port de l'uniforme est obligatoire, et son coût s'élève à 40 000 francs.**
Il est composé des éléments suivants :
 - Un Pantalon ou une jupe de couleur **GRISE UNIE**
 - Une Chemise **BLANCHE unie à col**
 - Un Gilet **Gris**
 - Une Cravate ou une Lavallière **ROUGE BORDEAUX unie**
 - Un Polo
- Le premier et le dernier mois sont à payer à l'inscription.
- Les mensualités sur dix mois sont payables d'avance avant le 05 du mois.
- Tout étudiant quittant l'établissement avant la fin de l'année académique, quelle qu'en soit la raison, demeure redevable de l'intégralité des frais annuels et s'expose à des poursuites en cas de non-paiement.
- Le dossier de candidature demeure la propriété de l'IDM ; par conséquent aucun document ne sera rendu.

NB : Les informations et dates précisées dans le document sont données à titre indicatif. La Direction se réserve le droit d'y apporter à tout moment les aménagements nécessaires au bon déroulement de l'année académique

La Direction Générale.